

INSCRIPTIONS AU BACCALAUREAT
PROFESSIONNEL

SESSION 2018

Le registre des inscriptions à l'examen du Baccalauréat professionnel session 2018 pour les **candidats individuels**, domiciliés dans l'un des quatre départements de l'Académie (Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle et Vosges) sera ouvert :

du mercredi 25 octobre 2017 à 10h00 au jeudi 30 novembre 2017 à 17h00.

Les inscriptions se prennent uniquement par INTERNET à l'adresse suivante :

<https://ocean.ac-nancy-metz.fr>

Puis « Inscription aux examens et concours »

Puis « Candidat libre » de la rubrique « Examens professionnels (BCP, BEP, BP, BTS, CAP, MC) »

Conditions d'inscription :

Les candidats peuvent se présenter à l'examen s'ils justifient

- soit d'une préparation à l'examen du baccalauréat professionnel (enseignement à distance,....)
- soit de trois ans d'activités professionnelles effectives dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié dans un domaine en rapport avec la spécialité présentée
- soit avoir été ajourné à l'examen de baccalauréat professionnel à une session antérieure et qui se présente à la même spécialité